

“ NOS VILLES
UNIES POUR
LE TRI! ”

NOUVEAU
VALLÉE SUD RECYCLE!
Enlèvement de vos
encombrants
à la demande

Calendrier de collecte et guide 2020

POUR LE TRI DE VOS DÉCHETS

CHÂTENAY-MALABRY

valleesud.fr



Vallée Sud
Grand Paris



Bagneux



SOMMAIRE

- 4  TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !
- 5  ZÉRO DÉCHET
- 6  EMBALLAGES ET PAPIERS
- 7  VERRE
- 8  VÉGÉTAUX DE JARDIN
- 9  VÉGÉTAUX DE CUISINE ET DE JARDIN - COMPOSTAGE
- 10  TEXTILES
- 11  ORDURES MÉNAGÈRES
- 12  MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS D'AMEUBLEMENT
- 13 **NOUVEAU**  VALLÉE SUD RECYCLE - ENLÈVEMENT ENCOMBRANTS À LA DEMANDE
- 14  DÉCHÈTERIES GRATUITES
- 15  DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES
- 16  PRODUITS TOXIQUES
- 17  DÉCHETS MÉDICAUX
- 18  MES JOURS DE COLLECTE
- 20-28  LISTING DES RUES
- 29  NOTES



Jean-Didier BERGER

Président de Vallée Sud - Grand Paris
Maire de Clamart



Georges SIFFREDI

Maire de Châtenay-Malabry
Vice-Président de Vallée Sud - Grand Paris

Chère Madame, Cher Monsieur,

Après avoir lancé il y a trois ans un nouveau marché de collecte de déchets destiné à être plus écologique et plus durable, lequel a généré des économies majeures et permis une baisse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), Vallée Sud – Grand Paris souhaite poursuivre sa politique environnementale en matière de réduction des déchets.

Le Territoire a lancé une campagne de distribution de composteurs gratuits pour les pavillons du Territoire.

Plus de 3000 composteurs ont été distribués sur le Territoire, un dispositif apprécié des Châtenaisiens qui ont particulièrement bien joué le jeu ! Cette distribution gratuite est assurée jusqu'au 7 décembre 2019.

La ville de Châtenay-Malabry expérimente par ailleurs la collecte des biodéchets dans les cantines scolaires.

Les établissements test de Châtenay Malabry seront les écoles Jules-Verne, le lycée Emmanuel Mounier et le Collège Masaryk. L'enjeu est de généraliser la collecte des biodéchets en 2024 sur l'ensemble du Territoire.

Enfin, **la ville de Châtenay-Malabry a été choisie comme « ville test » pour l'expérimentation « Vallée Sud Recycle, enlèvement de vos encombrants à la demande »**, dispositif de ramassage des encombrants sur rendez-vous mis en place à titre expérimental sur 3 villes du Territoire. Nous vous invitons à le tester !

Comme vous pouvez le constater, les initiatives ne manquent pas et démontrent que notre Territoire sait être innovant en termes de réduction des déchets. Mieux trier cela commence aussi en respectant les bons gestes du tri, que vous retrouverez dans ce guide où vous pourrez détacher votre « mémo tri » et personnaliser votre calendrier annuel.

Restant à votre écoute, nous vous remercions de votre participation à cette démarche d'intérêt général.

Tous les emballages et papiers se trient !

Avec **Vallée Sud - Grand Paris** tout se trie bien, tout se trie mieux !

Pensez à bien trier vos déchets en mettant dans votre **bac jaune** :

- ▶ Les pots et tubes (yaourts, beurre, etc...) 
- ▶ Les barquettes en plastique et en polystyrène 
- ▶ Les films, sacs vides et blister en plastique même biodégradables 
- ▶ Le petit aluminium (capsules de café et de bouteilles, bougies chauffe plat, couvercles de bocaux, etc...) 

et toujours aussi dans le **bac jaune**, bien vidés et en vrac :

- ▶ Les papiers, emballages et briques en carton 
- ▶ Les bouteilles, bidons et flacons en plastique 
- ▶ Les emballages en métal 

Je réduis mes déchets !

Adoptez le ZÉR déchet



En 2017, chaque habitant du Territoire a produit en moyenne 397 kilos de déchets. Il est nécessaire de diminuer ce chiffre pour améliorer notre environnement. Aussi, ce constat donne des pistes de réflexion sur nos modes de consommation ainsi qu'une démarche à suivre afin de réduire nos déchets. L'objectif n'est pas de se priver mais de se responsabiliser, de questionner l'ensemble de ses habitudes et de ses besoins et de consommer intelligemment.

COMMENT FAIRE MIEUX ? APPLIQUER LA RÈGLE DES 5R !

La franco-américaine Béa Johnson préconise les 5R (à respecter dans l'ordre) :

Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Rendre à la terre.

RÉDUIRE

Ce dont on a besoin

REFUSER

Ce dont on n'a pas besoin



RÉUTILISER

Réutiliser ce que nous utilisons et ne pouvons ni refuser, ni réduire

RECYCLER

Recycler la matière en respectant les principes du tri sélectif

RENDRE (À LA TERRE)

Composter le reste

QUELQUES CONSEILS POUR DIMINUER VOS DÉCHETS MÉNAGERS

Pour les courses, je pense à ce dont j'ai besoin

- Je planifie mes courses pour éviter le gaspillage alimentaire
- Je remplace les sacs jetables par des cabas réutilisables pour faire les courses
- J'achète mes aliments en vrac et peu emballés

Pour l'hygiène et le ménage, je limite les produits cosmétiques et ménagers

- Je remplace les solutions jetables telles que l'essuie-tout, les lingettes ménagères et de toilettes jetables par des cotons et textiles lavables
- Je remplace les savons liquides par des savons solides sans emballage

A la cuisine, j'imagine de bons repas

- J'utilise un livre de recettes pour consommer la juste quantité
- J'utilise une cafetière à l'italienne ou à piston sans filtre et sans capsule
- Je cuisine les restes

Au quotidien, je prolonge la durée de vie de mes objets

- Je répare mes équipements électroménagers et d'ameublement.



TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

Bouteilles, bidons et flacons en plastique

Boîtes et cartons d'emballages, briques alimentaires

Papiers, journaux, magazines, livres, enveloppes, cahiers

Conserves, barquettes, bouteilles et capsules en aluminium, canettes, aérosols **sans symbole « produits dangereux ou inflammables »**

Pots de yaourts, barquettes en plastique et en polystyrène, films et sacs en plastique, tubes



La collecte des bacs a lieu le matin à partir de 6h ou l'après-midi à partir du matin et avant 15h pour la collecte de l'après-midi. Pour ne pas gêner la c

ZÉR déchet



Je bois l'eau du robinet.

Je prends des sacs réutilisables en tissus pour les fruits et les légumes.

Un doute? 
Je visionne mon tuto
« Tri » sur valleesud.fr

CONSEIL DE TRI

Si la capacité de vos bacs s'avère insuffisante ou si vous souhaitez des bacs supplémentaires, faites en la demande gratuitement !

Dans le bac, jetez en vrac les emballages vidés, sans les imbriquer !



Bac



Borne
enterrée



EMBALLAGES À TRIER

Bouteilles, pots, bocaux, bouteilles de parfum



ATTENTION pas de verre à boire



ZÉRO
déchet

Je réutilise mes bouteilles et mes bocaux pour stocker mes denrées ou acheter en vrac.

de 15h. Les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h pour la collecte
circulation des piétons, merci de rentrer vos bacs le plus tôt possible après la collecte.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les bouchons, capsules et couvercles sont à jeter dans le **bac jaune**.
Les bouchons en matière synthétique et en liège sont à jeter dans le **bac des ordures ménagères**.

CONSEILS DE TRI

Points d'apport volontaire : pensez à la tranquillité et au sommeil de vos voisins, déposez le verre dans la journée, entre 8h et 20h.



Bac



MES VÉGÉTAUX À COMPOSTER

Tonte de pelouse et taille de haie

Flowers coupées et feuilles mortes

Petits branchages en fagots bien liés
(moins de 5 cm de diamètre et moins de 1,5 m de long)



ZÉR déchet

Je pratique le paillage

IMPORTANT !



• La collecte s'effectue par bac.



• La collecte des déchets végétaux a lieu chaque semaine, de début mars à début décembre, le matin à partir de 6h. Les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h.



• Lors des premières et dernières collectes, en raison du gel et des basses températures qui peuvent abîmer les cuves des bacs, certaines collectes sont susceptibles d'être reportées.



Une collecte en porte à porte est mise en place pour votre sapin de Noël. Les sacs à sapin sont désormais acceptés.

Reportez-vous au mémo des jours de collecte en page 18.

CONSEIL DE TRI

Ne jetez pas les déchets végétaux dans un sac plastique, même biodégradable.



Composteur ou lombricomposteur



MES VÉGÉTAUX À COMPOSTER

Tous déchets d'origine végétale (et non animale)



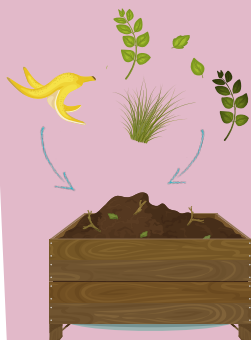
Déchets de la cuisine et de la maison (*composteur et lombricomposteur*)
Epluchures de fruits et légumes, thé, tisane (en vrac ou en sachet en papier), café, papier essuie-tout, papier journal, papier kraft, cartons bruns, boîtes d'oeufs en carton...

Déchets du jardin (*composteur*)

Fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes découpées ou broyées, feuilles mortes, tontes de gazon (en petite quantité)...

Un doute? 

Je visionne mes tutos « Compostage » sur valleesud.fr



LE SAVIEZ-VOUS?

Vallée Sud - Grand Paris propose gratuitement des **composteurs** individuels pour les jardins et des **lombricomposteurs** pour les appartements. Ils seront fournis aux habitants du territoire lors de séances de formation et de distribution.

Inscrivez-vous sur valleesud.fr



© CDDZ - JPRRAssociés



Borne textile



TEXTILES ACCEPTÉS

Tous les vêtements

Le linge de maison ou d'ameublement
(draps, couvertures, nappes, rideaux)

Les chaussures et articles de maroquinerie



ZÉRO
déchet



Je répare ou customise mes vêtements.
Je transforme mes vieux T-shirts en chiffon.



POINTS DE COLLECTE

Géocalisez vos points de dépôts sur

lafibredutri.fr

CONSEIL DE TRI

Les vêtements doivent être propres, secs
et les chaussures nouées par paire.
Le tout emballé dans des sacs fermés !



Bac



Borne
enterrée



CE QUI RESTE APRÈS AVOIR FAIT LE TRI

Exemples :

Restes d'aliments (viande, poisson), miroirs, pots de fleurs, textiles souillés, couches, lingettes, vaisselle cassée...



ZÉR
déchet



Je lutte contre le gaspillage alimentaire.

Je fais une liste de course.

La collecte des bacs a lieu le matin à partir de 6h ou l'après-midi à partir de 15h. Les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h pour la collecte du matin et avant 15h pour la collecte de l'après-midi. Pour ne pas gêner la circulation des piétons, merci de rentrer vos bacs le plus tôt possible après la collecte.



CONSEIL DE TRI

Dans le bac, jetez les ordures ménagères dans un sac bien fermé.

Le dépôt de déchet au sol est interdit !

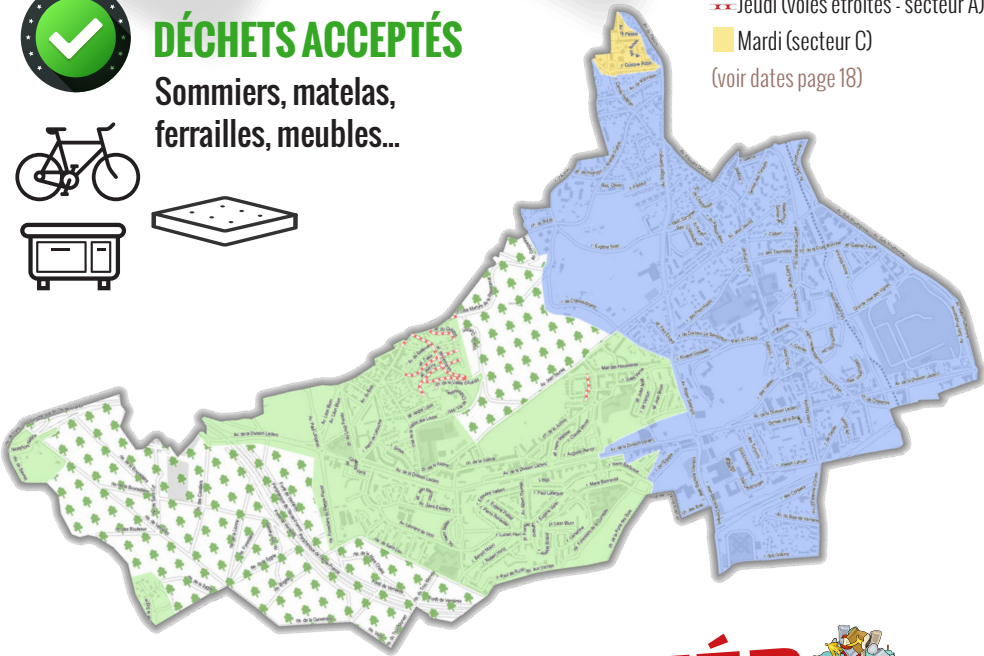


Sur le trottoir
1 fois par mois
devant chez vous



DÉCHETS ACCEPTÉS

Sommiers, matelas,
ferrailles, meubles...



Jours de collecte :

Matin

■ Jeudi (secteur A)

■ Vendredi (secteur B)

--- Jeudi (voies étroites - secteur A)

■ Mardi (secteur C)

(voir dates page 18)

ZÉRO
déchet

Je répare, je relooke
ou je donne mon mobilier.

Un objet inclassable ?
Rendez-vous sur
valleesud.fr

CONSEIL DE TRI

Les déchets doivent être sortis sur le trottoir la veille au soir du jour de collecte et ne doivent pas gêner la circulation des piétons.



NOUVEAU
VALLÉE SUD RECYCLE !
Enlèvement de vos
encombrants
à la demande



OBJETS ACCEPTÉS

Mobilier et équipements d'ameublement



Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)



Produits toxiques

Déchets de démolition et de bricolage



NOUVEAU !

Vallée Sud - Grand Paris vous propose une collecte complémentaire sur rendez-vous. Ce service de proximité mis en place dans le cadre de notre politique d'amélioration continue des collectes, permettra un traitement plus souple et adapté à vos besoins.

Inscrivez-vous gratuitement sur le site valleesud.fr rubrique collecte des déchets.

IMPORTANT

- 1- Je fais ma demande sur valleesud.fr
- 2- Je présente mes déchets sur la voie publique, au droit de mon domicile avec mon QR code bien en évidence
- 3- Je veille à ne pas gêner la circulation des piétons

Votre dépôt doit être effectué la demi-journée précédent votre rendez-vous.

CONSEIL DE TRI

Je m'assure que mes objets déposés soient conformes aux déchets acceptés.



Je privilégie la réparation, le don ou l'échange avant de faire appel à ce service.



En déchèterie

LA DÉCHÈTERIE DE VERRIÈRES-LE-BUISSON

📍 À l'angle de l'avenue Georges-Pompidou et de la rue du Paradis

📅 Du lundi au samedi de 10h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 (fermeture à 19h30 du 1^{er} mars au 30 septembre). Le dimanche de 9h à 12h15. Ouverte tous les jours fériés, sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et les 24, 25 et 31 décembre.

✔ DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons, ferrailles et métaux non ferreux, moquette, polystyrène, vitrage, plastique.

Déchets d'ameublement (litière, chaise, armoire, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage bois (palettes, caquettes, bois massif...), textiles, déchets avec symbole dangereux ou inflammable (solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires...), huiles usagées.

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), lampes usagées, piles et accumulateurs, batteries, cartouches, toners et pneus non jantés.

LES DÉCHÈTERIES MOBILES

📍 Le Plessis-Robinson : Parking Novéos - 8 avenue Descartes

📅 Le 4^e samedi du mois de 9h à 18h

📍 Bourg-la-Reine : Centre technique municipal - 29 rue de la Bièvre

📅 Le 3^e samedi du mois de 9h à 13h

✔ DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons et papiers, ferrailles et métaux, encombrants ménagers (moquette, isolant, plastique...).

Mobilier (litière, chaise, rangement, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition et bricolage, bois.

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...).

Réservées aux particuliers. Les véhicules de type utilitaire (fourgon, camionnette, etc.) ou d'une hauteur supérieure à 1,90m sont interdits sur les déchèteries fixes et mobiles. Le dépôt des déchets est limité à 2m3 par semaine. Pour connaître toutes les autres déchèteries mobiles : valleesud.fr

IMPORTANT !



Accès gratuit et réservé aux particuliers, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Points de collecte En déchèterie



DÉCHETS ACCEPTÉS



Petits et gros électroménagers : fours, lave-linge, réfrigérateurs, congélateurs, chauffe-eau, téléphones, portables, jouets à piles, matériel de bricolage, écrans (TV, ordinateurs)...



Un DEEE est un déchet d'équipement électrique et électronique, qui doit être déposé auprès des magasins qui commercialisent ces matériels. La reprise est obligatoire et gratuite ; même lors d'une livraison et commande par internet.

Toutefois, vous pouvez aussi déposer vos objets aux points de collectes ou en déchèteries.

INTERDITS sur le trottoir !

(en dehors d'une collecte Vallée Sud Recycle)



IMPORTANT !



Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire.

Je privilégie les objets alimentés sur secteur pour limiter les pollutions et je répare mon matériel.



CONSEIL DE TRI

Tout ce qui fonctionne avec des piles, une batterie ou à l'électricité se trie.



Points de collecte



PRODUITS ACCEPTÉS

- Pots de peinture et pinceaux souillés
- Solvants, produits d'entretien (javel...)
- Huiles alimentaires usagées et huiles de vidange
- Batteries, piles, ampoules et néons
- Herbicides, insecticides et produits similaires
- Radiographies
- Bombes aérosols avec symbole "produits dangereux ou inflammables"



DÉCHETS ÉGALEMENT ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE DE VERRIÈRES-LE-BUISSON



POINTS DE COLLECTE

- Marché du Centre (rue Jean Longuet)
1^{er} vendredi du mois de 10h à 12h
- Devant l'Intermarché (440 avenue de la Division Leclerc)
3^e mercredi du mois de 14h à 18h

(voir les dates page 18)



J'utilise des produits éco-labellisés.

CONSEIL DE TRI

Je ne déverse aucun produit dans l'évier, dans les toilettes et dans le caniveau.



Pharmacie



MÉDICAMENTS

Les médicaments non utilisés ou périmés doivent être rapportés en pharmacie sans leurs emballages cartons. Toutes les pharmacies participent au recyclage et à la valorisation des médicaments pour préserver l'environnement et éviter les pollutions de l'eau et de l'air.



DÉCHETS PIQUANTS OU TRANCHANTS

Seringues, aiguilles, lames...



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Collecte gratuite réservée aux personnes en auto-traitement.
- Les déchets de soins médicaux, aussi appelés DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) doivent être rapportés auprès des pharmacies référencées comme point de collecte. Toutes les pharmacies délivrent gratuitement les contenants homologués permettant le stockage de ces déchets.



Géocalisez vos pharmacies partenaires sur www.dastri.fr



CONSEILS DE TRI

Les emballages des médicaments sont à jeter dans la poubelle des emballages et papiers.

Mes jours de collecte 2020

Cochez les secteurs dont vous dépendez afin de visualiser en un clin d'œil vos jours de collecte !



VERRE

SECTEUR 1	SECTEUR 2	SECTEUR 3	SECTEUR 4
Jeu di matin <i>(semaine paire)</i>	Jeu di soir <i>(semaine paire)</i>	Vend redi matin <i>(semaine paire)</i>	Vend redi soir <i>(semaine paire)</i>
9 - 23 janvier 6 - 20 février 5 - 19 mars 2 - 16 - 30 avril 14 - 28 mai 11 - 25 juin 9 - 23 juillet 6 - 20 août 3 - 17 septembre 1 - 15 - 29 octobre 12 - 26 novembre 10 - 24 décembre	9 - 23 janvier 6 - 20 février 5 - 19 mars 2 - 16 - 30 avril 14 - 28 mai 11 - 25 juin 9 - 23 juillet 6 - 20 août 3 - 17 septembre 1 - 15 - 29 octobre 12 - 26 novembre 10 - 24 décembre	10 - 24 janvier 7 - 21 février 6 - 20 mars 3 - 17 avril 1 - 15 - 29 mai 12 - 26 juin 10 - 24 juillet 7 - 21 août 4 - 18 septembre 2 - 16 - 30 octobre 13 - 27 novembre 11 - 25 décembre	10 - 24 janvier 7 - 21 février 6 - 20 mars 3 - 17 avril 1 - 15 - 29 mai 12 - 26 juin 10 - 24 juillet 7 - 21 août 4 - 18 septembre 2 - 16 - 30 octobre 13 - 27 novembre 11 - 25 décembre



PRODUITS TOXIQUES

VENDREDI	MERCREDI
Marché du Centre 1 ^{er} vendredi du mois de 10h à 12h	Intermarché 3 ^{ème} mercredi du mois de 14h à 18h
3 janvier 7 février 6 mars 3 avril 1 mai 5 juin 3 juillet 7 août 4 septembre 2 octobre 6 novembre 4 décembre	15 janvier 19 février 18 mars 15 avril 20 mai 17 juin 15 juillet 19 août 16 septembre 21 octobre 18 novembre 16 décembre

COLLECTE DES SAPINS



Durant les 3 premières semaines de janvier (se reporter au jour de votre collecte des déchets végétaux) :
Lundi matin : 6 - 13 - 20 janvier
Mardi matin : 7 - 14 - 21 janvier



ORDURES MÉNAGÈRES

- Mardi et samedi matin
- Mardi et samedi soir
- Mardi, jeudi et samedi soir



EMBALLAGES ET PAPIERS

- Mercredi matin
- Mercredi soir



VÉGÉTAUX DE JARDIN

LUNDI MATIN	MARDI MATIN
Lundi matin du 2 mars au 30 novembre inclus	Mardi matin du 3 mars au 1 décembre inclus
2 - 9 - 16 - 23 - 30 mars 6 - 13 - 20 - 27 avril 4 - 11 - 18 - 25 mai 1 - 8 - 15 - 22 - 29 juin 6 - 13 - 20 - 27 juillet 3 - 10 - 17 - 24 - 31 août 7 - 14 - 21 - 28 septembre 5 - 12 - 19 - 26 octobre 2 - 9 - 16 - 23 - 30 novembre	3 - 10 - 17 - 24 - 31 mars 7 - 14 - 21 - 28 avril 5 - 12 - 19 - 26 mai 2 - 9 - 16 - 23 - 30 juin 7 - 14 - 21 - 28 juillet 4 - 11 - 18 - 25 août 1 - 8 - 15 - 22 - 29 septembre 6 - 13 - 20 - 27 octobre 3 - 10 - 17 - 24 novembre 1 décembre








MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS D'AMEUBLEMENT






SECTEUR A	SECTEUR B	SECTEUR C
1 ^{er} jeudi du mois	1 ^{er} vendredi du mois	2 ^{ème} mardi du mois
2 janvier 6 février 5 mars 2 avril 7 mai 4 juin 2 juillet 6 août 3 septembre 1 octobre 5 novembre 3 décembre	3 janvier 7 février 6 mars 3 avril 1 mai 5 juin 3 juillet 7 août 4 septembre 2 octobre 6 novembre 4 décembre	14 janvier 11 février 10 mars 14 avril 12 mai 9 juin 14 juillet 11 août 8 septembre 13 octobre 10 novembre 8 décembre













LISTING DES RUES






Albert Thomas (avenue)	Bornes enterrées 6 avenue Albert Thomas - 2 rue Edouard Vaillant			Mardi matin	Secteur B
Allende (carrefour)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi	Secteur A
Alphonse Lavallée (rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Amélie (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Anatole France (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Anatole France (92 rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
André Louis (allée) (abri conteneur à l'entrée de l'allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
André Malraux (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Angélique (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Aristide Briand (rue)	Bornes enterrées 17 rue Aristide Briand - 7 place François Simiand			Mardi matin	Secteur B
Auguste Pouillé (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Auguste Renoir (rue)	Bornes enterrées 2/4 rue Auguste Renoir en face du 9 rue Auguste Renoir			Lundi matin	Secteur B
Aulnay (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Aulnay (148 rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Aulnes (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Aulnes (1 allée des)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Avenir (impasse de l')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Baleine (place de la)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Baleine (1 place de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Bassompierre (square)	Bornes enterrées 2 square Bassompierre en face du 2 rue Robert Hertz			Mardi matin	Secteur B
Bassompierre (2 square) (Jardin d'enfant privé associatif Les Coquelicots)	Bornes enterrées 2 square Bassompierre en face du 2 rue Robert Hertz			Mardi matin	Secteur B
Bel-Air (avenue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Bellevue (avenue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Benoist (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Benoît Malon (rue)	Bornes enterrées - 34 rue Robert Hertz - 6/8 rue Pierre Renaudel (en face du 10 rue Benoît Malon)			Mardi matin	Secteur B
Benoît Malon (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Benoît Malon (18-22 rue) (Crèche familiale municipale Tony Lainé)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Bergneustadt (rond point de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Bièvres (route de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Bocage (allée du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Bois (avenue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Bois de Verrières (avenue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Bouillons (sentier des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Briaude (sentier de la)	Bornes enterrées			Mardi matin	Secteur A
Cachalot (impasse du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A






					
Camille Pelletan (rue)					
du n°1 à 45 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
du n°2 à 40 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
du n°42 à 66 (côté pair)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur C
du n°47 à 59 (ou 1/4 allée des Maronniers) (côté impair)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur C
Cèdre (allée du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Cèdre (1 allée du)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Centrale (place)		Bornes enterrées			
	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Cerisiers (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Charles Gounod (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Charles Longuet (rue)	Bornes enterrées 6/8 rue Charles Longuet - 15/17 rue Charles Longuet			Mardi matin	Secteur B
Charles Longuet (1 rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Chastenaye (avenue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Châtaigneraie (allée de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur B
Chateaubriand (rue de)					
du n°1 à 35 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4		
du n°2 à 26 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
du n°28 à 128 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2		
du n°37 à 127 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2		
Chateaubriand (127 rue de)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Châtenay (chemin de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Claude Debussy (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Claude Monet (rue)	Bornes enterrées à l'angle rue Claude Monet / rue Paul Cézanne (en face du 13/15 rue Claude Monet)			Lundi matin	Secteur B
Clément Ader (allée)	Bornes enterrées entre l'allée Clément Ader et l'allée Gabriel Voisin - 1 square Henri Sellier			Mardi matin	Secteur B
Clos du Merisier (impasse du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Colbert (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Colbert (2 rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Corneille (route Forestière de la)	Bornes enterrées en face du 21/23 rue Marie Bonneval - square Paul Vallant Couturier			Mardi matin	Secteur B
Corneille (route Forestière de la) (bacs de l'école et du collège)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Croix blanche (chemin de la)					
du n°1 à 3 (côté impair)				Mardi matin	Secteur A
du n°2 à 4 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	
du n°3 à 7 (côté impair)				Lundi matin	
du n°6 à 8 (côté pair)				Lundi matin	






					
Croix Blanche (2 chemin de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Cyrano de Bergerac (place)	Bornes enterrées 1 allée Giuseppe Verdi / 14-16 avenue des frères Mongolfier			Mardi matin	Secteur B
Division Leclerc (avenue de la)					
du n°1 à 325 (côté impair)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4 du n°1 au 94 puis secteur 3 du n°95 au 221 puis secteur 1 du n°222 au 444	Mardi matin	Secteur A du n°1 au 291 puis secteur B du n°293 au 444
du n°2 à 222 (côté pair)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir		Mardi matin	
du n°240 à 348 (côté pair)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir		Lundi matin	
du 349 à 359 (côté impair)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir		Mardi matin	
du n°327 à 347 (côté impair)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir		Lundi matin	
du n°348 à 444 (côté pair)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir		Lundi matin	
Division Leclerc (30 avenue de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Division Leclerc (42 avenue de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Division Leclerc (112 avenue de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Division Leclerc (142 avenue de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Division Leclerc (422 avenue de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Dix-neuf Mars 1962 (carrefour du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Docteur Le Savoureux (rue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Du n°73 au n°35 et du n°78 au n°38 - vendredi soir en semaine paire. Du n°36 au n°2 et le n°1 : vendredi matin en semaine paire	Lundi matin	Secteur A
Droits de l'Homme (place des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Echelle (allée de l')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Edith Piaf (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Edouard Depreux (avenue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Edouard Vaillant (rue)	Bornes enterrées 2 rue Edouard Vaillant - 6 avenue Albert Thomas			Mardi matin	Secteur B
Edouard Vaillant (2 rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	PAVE	Mardi matin	Secteur B
Egalité (rue de l')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Egalité (17 rue de l')	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Eglise (place de l')	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Eglise (rue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Emile Durkheim (rue)	Bornes enterrées 29 rue Emile Durkheim - en face du 29 rue Edouard Vaillant			Mardi matin	Secteur B
Emmanuel Chabrier (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Esnaulf-Pelterie (allée)	Bornes enterrées 3 allée Jean Mermoz - en face du 5/7 avenue Francis de Pressensé			Mardi matin	Secteur B
Estienne d'Orves (avenue d')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Eugène Clotrier (allée)	Bornes enterrées en face du 4 allée Eugène Clotrier - 6 avenue Paul de Rutté			Mardi matin	Secteur B
Eugène Pottier (rue)	Bornes enterrées 15 rue Eugène Pottier - angle rue Eugène Pottier / rue Edouard Vaillant			Mardi matin	Secteur B
Eugène Sinet (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Eugène Sue (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B






					
Eugène Varlin (rue)	Bornes enterrées derrière le 10 rue Eugène Varlin - 8/10 rue Paul Lafargue			Mardi matin	Secteur B
Europe (carrefour de l')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Fallot (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Fauvettes (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Fauvettes (1 allée des)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Fontaine du Bassin (sentier de la)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Francis de Pressensé (avenue)	Bornes enterrées en face du 5/7 avenue Francis de Pressensé - Place Francis de Pressensé			Mardi matin	Secteur B
Francis de Pressensé (14 avenue) (Bacs des logements du collège)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Francis de Pressensé (16-18 avenue) (résidence)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
François Simiand (place)	Bornes enterrées 7 place François Simiand - en face du 2 rue Robert Hertz - derrière le 10 rue Eugène Varlin			Mardi matin	Secteur B
François Simiand (10 place) (crèche municipale Magdeleine Rendu)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Frères de Montgolfier (avenue des)	Bornes enterrées 5/7 avenue des Frères Montgolfier - 1 allée Giuseppe Verdi			Mardi matin	Secteur B
Frères Wright (allée des)	Bornes enterrées 1/3 allée des Frères Wright			Mardi matin	Secteur B
Friches (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Gabriel Fauré (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Gabriel Voisin (allée)	Bornes enterrées entre l'allée Clément Ader et l'allée Gabriel Voisin - 1 square Henri Sellier			Mardi matin	Secteur B
Gallardons (rue des)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Garnier (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Garros (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Général de Gaulle (rue du)					
du n°2 à 34 (côté pair)			Secteur 4		
du n°1 à 35 (côté impair)			Secteur 4		
du n°36 à 84 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
du n°37 à 83 (côté impair)			Secteur 2		
Général de Gaulle (14 rue du)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Général de Gaulle (16 rue du)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Général Duval (rue du)	Bornes enterrées 15/17 rue Charles Longuet - 10/12 rue Henri Barbusse			Mardi matin	Secteur B
Genêts (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Géo André (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
Georges Brassens (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Georges Vallerey (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
Georges Vallerey (5 allée)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
Giuseppe Verdi (allée)	Bornes enterrées 1 allée Giuseppe Verdi			Mardi matin	Secteur B
Giuseppe Verdi (allée) Conteneurs des commerces de la place Cyrano de Bergerac	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Mardi matin	Secteur B






					
Grillons (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Guézon (allée du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Gustave Robin (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur C
Gustave Robin (34 rue)	Lundi, jeudi et samedi soir	Mardi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur C
Guynemer (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 2	Mardi matin	Secteur A
Harpon (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Hector Berlioz (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Hélène Roederer (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Henri Barbusse (rue)	Bornes enterrées 10/12 rue Henri Barbusse - square Paul Vaillant Couturier			Mardi matin	Secteur B
Henri de Latouche (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Henri de Latouche (2 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Henri de Latouche (40 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Henri Irénée Marrou (rue)					
du n°1 à 19 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur A
du n°2 à 20 (côté pair)				Lundi matin	
du n°21 à 29 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
du n°22 à 30 (côté pair)				Mardi matin	
Henri Matisse (allée)	Bornes enterrées 2/4 rue Auguste Renoir - en face du 9 rue Auguste Renoir			Lundi matin	Secteur B
Henri Sellier (square)	Bornes enterrées 1 square Henri Sellier - place Francis de Pressensé			Mardi matin	Secteur B
Henri Sellier (square) Association de Pétanque	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	PAVE	Mardi matin	Secteur B
Horizon (allée de l')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Houssières (mail des)	Bornes enterrées Face au 4 mail des Houssières - Face au 13 mail des Houssières			Mardi matin	Secteur B
Houssières (10 mail des)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
Huit Mai 1945 (rond point du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Icare (allée) (Ecole Léonard de Vinci)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Jacqueline (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 2	Mardi matin	Secteur A
Jacques Brel (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Jean Allemans (place)	Bornes enterrées 15/17 rue Charles Longuet - 10/12 rue Henri Barbusse			Mardi matin	Secteur B
Jean Bouin (allée)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
Jean Cocteau (allée)	Bornes enterrées face au n°4 et n°13 mail des Houssières			Lundi matin	Secteur B
Jean Jaures (avenue)					
du n°1 à 119 (côté impair)	mardi et samedi soir	Mercredi soir			
du n°2 à 120 (côté pair)	mardi et samedi soir	Mercredi soir			
du n°121 à 149 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Du n°1 au 183 secteur 2, puis du n°185 au 357 secteur 1	Lundi matin	Du n°1 au 173 secteur A puis du n°175 à la fin de la rue secteur B
du n°276 à 284 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir			
du n°151 à 357 (côté impair)	mardi et samedi soir	Mercredi soir			
Jean Jaures (7 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir		Lundi matin	
Jean Jaures (69 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Du n°1 au 183 secteur 2, puis du n°185 au 357 secteur 1	Lundi matin	Du n°1 au 173 secteur A puis du n°175 à la fin de la rue secteur B
Jean Jaures (72 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir		Lundi matin	

					
Jean Longuet (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi soir	Du n°1 au n°33 et du n°2 au 36bis : jeudi soir en semaine paire Du n°38bis au n°106 et du n°35 au n°71 : vendredi soir en semaine paire	Lundi matin	Secteur A
Jean Mermoz (allée)	Bornes enterrées 3 allée Jean Mermoz - 4 allée Jean Mermoz			Mardi matin	Secteur B
Jean Monnet (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Jean Paulhan (allée)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Jean-Baptiste Clément (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Jean-Baptiste Corot (place)	Bornes enterrées place Jean-Baptiste Corot			Lundi matin	Secteur B
Jeanne (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Joseph Lahuec (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Jules Barbier (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Jules Noël (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
Jules Verne (rue)					
du n°1 à 9 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir			
du n°2 à 36 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
du n°11 à 21 (côté impair)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin			
Juliette Récamier (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur B
Justice (chemin de la)					
du n°1 à 25 (côté impair)	Bornes enterrées chemin de la Justice angle allée Toulouse Lautrec - Allée Maurice Utrillo				
du n°2 à 30 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir		Lundi matin	Secteur B
du 27 à 59 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1		
du 32 à 58 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir			
Justice (31 chemin de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Justice (40 chemin de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Lamartine (rue)	Bornes enterrées 10 rue Lamartine - angle rue Lamartine / rue Marcellin Berthelot			Mardi matin	Secteur B
Lamartine (1 quater rue) (Collège Masaryk)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Lavoir (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Mardi matin	Secteur A
Léo Delibes (place)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Léo Lagrange (square)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Léon Blum (avenue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Léon Blum (place)	Bornes enterrées 17 rue Aristide Briand / derrière le 6 allée Marcel Sembat			Mardi matin	Secteur B
Léon Blum (10-12 place) (Crèche parentale Les P'tits Gauvain)	Bornes enterrées 17 rue Aristide Briand / derrière le 6 allée Marcel Sembat			Mardi matin	Secteur B
Léon Blum (6 place) (Multi-Accueil Associatif Mirabelle)	Bornes enterrées 17 rue Aristide Briand / derrière le 6 allée Marcel Sembat			Mardi matin	Secteur B
Léon Martine (rue)					
du n°1 à 23 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir			
du n°2 à 20 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
du n°20 à 34 (côté pair)	Bornes enterrées (Résidence de la Briaude)				

					
du n°25 à 37 (côté impair)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin			
du n°36 à 44 (côté pair)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
du n°37bis à 43 (côté impair)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin			
Léonard de Vinci (avenue)	Bornes enterrées 1 allée Louis Bréguet - 1/3 allée des Frères Wright - 1 square Henri Sellier			Mardi matin	Secteur B
Leonard de Vinci (16 avenue) (Collège Léonard de Vinci)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Leonard de Vinci (place) (Ecole élémentaire Léonard de Vinci)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Lieutenant Fernand Colin (avenue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Louis Blériot (allée)	Bornes enterrées 1 avenue Saint-Exupéry - 6 allée Santos Dumont			Mardi matin	Secteur B
Louis Bréguet (allée)	Bornes enterrées 1 allée Louis Bréguet			Mardi matin	Secteur B
Loup Pendu (chemin du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Malabry (avenue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Malézieu (allée de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Malezieu (1 allée de)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur B
Marc Sangnier (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Marc Sangnier (21 rue) Résidence de la Baleine	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Marcel Sembat (allée)	Bornes enterrées derrière le 6 allée Marcel Sembat - en face du 4 allée Eugène Clotrier			Mardi matin	Secteur B
Marcelin Berthelot (rue)	Bornes enterrées angle rue Lamartine/rue Marcellin Berthelot			Mardi matin	Secteur B
Marguerite (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Marguerite (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 2	Mardi matin	Secteur A
Marie Bonneviel (rue)	Bornes enterrées en face du 7/9 rue Marie Bonneviel - en face du 21/23 rue Marie Bonneviel			Mardi matin	Secteur B
Marie Bonneviel (4 rue) (Ecole élémentaire Thomas Masaryk) (Ecole maternelle Thomas Masaryk) Bacs présentés Route Forestière de la Corneille	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Marie-Louise (allée) (présentation sur avenue du Bois ou avenue Malabry)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Martyres de la Résistance (chemin des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 2	Lundi matin	Secteur B
Maryse Bastié (allée)	Bornes enterrées 14/16 rue des Frères Montgolfier			Mardi matin	Secteur B
Maurice Ravel (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Maurice Utrillo (allée)	Bornes enterrées allée Maurice Utrillo - en face du 9 rue Auguste Renoir			Lundi matin	Secteur B
Maximilien Robespierre (avenue et place)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Maximilien de Robespierre (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Mérou (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Mésanges (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Michel Berger (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B

					
Mouilleboeufs (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Nicolas Appert (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Nycéphore Niépce (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
11 novembre 1918 (carrefour du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Parc (avenue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Pasteur (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Paul Cézanne (rue)	Bornes enterrées angle rue Claude Monet / rue Paul Cézanne - place Jean-Baptiste Corot			Lundi matin	Secteur B
Paul de Rutté (rue)	Bornes enterrées 3/5 avenue Paul de Rutté - en face du 6 avenue Paul de Rutté			Mardi matin	Secteur B
Paul Eluard (allée)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Paul Gauguin (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Paul Girondeau (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Paul Lafargue (rue)	Bornes enterrées en face du 8/10 rue Paul Lafargue - 2 rue Edouard Vaillant			Mardi matin	Secteur B
Paul Vaillant-Couturier (square)	Bornes enterrées Square Paul Vaillant Couturier - en face du 21/23 rue Marie Bonneviel			Mardi matin	Secteur B
Pégoud (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Pépinières (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Perdue (voie)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Petit Châtenay (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Pierre Dupont (impasse)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Pierre Mendès-France (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Pierre Renaudel (rue)	Bornes enterrées 6/8 rue Pierre Renaudel - en face du 10 rue Benoît Malon			Mardi matin	Secteur B
Pilâtre de Rozier (rue et allée)	Bornes enterrées place Pilâtre de Rozier			Mardi matin	Secteur B
Pinsons (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Plessis (avenue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Plessis (27 avenue du)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Plessis-Piquet (route Forestière du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Poirier du Gange (allée du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Poisson Bleu (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Potager (chemin du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Prés Hauts (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Prés Hauts (36 rue des)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Prés Hauts (42 rue des)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Professeur Einstein (rue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Professeur Fleming (rue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Professeur Roger Leroux (rue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Quatre Chemins (avenue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Quatre Fusillés (avenue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
René Louis Lafforgue (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Robert Hertz (rue)	Bornes enterrées en face du 2 rue Robert Hertz - derrière le 18 rue Robert Hertz - 34 rue Robert Hertz			Mardi matin	Secteur B
Robinson (avenue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A

					
Roger Salengro (avenue)					
du n°1 à 97 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
du n°2 à 78 (côté pair)			Secteur 2		
du n°99 à 125 (côté impair)			Secteur 4		
du n°80 à 114 (côté pair)			Secteur 4		
du n°116 à 156 (côté pair)			Secteur 3		
du n°127 à 143 (côté impair)			Secteur 3		
Roger Salengro (97 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Roland Gosselin (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Lundi matin	Secteur A
Romantiques (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Saclay (rue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Saclay (5 rue de)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Sainte-Catherine (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Saint-Exupéry (avenue)	Bornes enterrées 1 avenue Saint-Exupéry - 4 allée Jean Mermoz			Mardi matin	Secteur B
Saint-Exupéry (6 avenue) (Ecole maternelle Suzanne Buisson et gymnase)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Saint-Leu (route de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Santos-Dumont (allée)	Bornes enterrées 1 avenue Saint-Exupéry - 6 allée Santos Dumont			Mardi matin	Secteur B
Sceaux (impasse de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Seignelay (domaine de) (sentier des Torques)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Séverine (avenue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Sintes (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Sully Prudhomme (avenue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Syrie (route de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Syrie (rue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Tilleuls (avenue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Torques (sentier des) Domaine de Seignelay	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Toulouse-Lautrec (allée)	Bornes enterrées Angle allée Toulouse-Lautrec et chemin de la Justice			Lundi matin	Secteur B
Tournelles (route des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Tournelles (sentier des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Turlurets (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Universitaire (résidence)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Val d'Aulnay (résidence du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Val de Chateaubriand (résidence)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Vallée d'Aulnay (chemin de la)	Mardi et samedi soir	Mercredi matin	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Vallée aux Loups (voie de la)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B

					
Vallée aux Loups (voie de la) Lycée Jean Jaurès (face au 47)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Vallée aux Loups (47 chemin de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Vallée aux Loups (carrefour de la)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Vallées (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Verdun (rue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
Verrières (allée de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Verrières (route de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Victor Hugo (allée)	Bornes enterrées derrière le 6 allée Marcel Sembat - angle rue Lamartine / rue Marcellin Berthelot			Mardi matin	Secteur B
Victor Schoelcher (allée)	Bornes enterrées 10 rue Lamartine - angle rue Lamartine / rue Marcellin Berthelot			Mardi matin	Secteur B
Vignes (petite voie des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Vignes (grande voie des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4		Secteur A
du n°1 à 5 (côté impair)				Lundi matin	
du n°2 à 4 (côté pair)				Lundi matin	
du n°7 à 35 (côté impair)				Mardi matin	
du n°6 à 36 (côté pair)	Mardi matin				
Vincent Fayot (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Voltaire (place)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Voltaire (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Yves du Manoir (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
Yves Montand (villa)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B

Si votre rue ou votre adresse ne figurent pas dans le listing ci-dessus, contactez le :

APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**

ou connectez-vous sur valleesud.fr



Des ambassadeurs du tri

SUR LE TERRAIN POUR VOUS
SENSIBILISER AUX CONSIGNES DE TRI



Des chargés de relation citoyenne à votre écoute

APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À
12H30 ET DE 14H00 À 18H00



valleesud.fr

FACILITEZ-VOUS LE TRI DES DÉCHETS !

Obtenez en quelques clics

- Votre calendrier personnalisé et toutes les dates de collecte de votre rue
- Les informations pour changer votre bac dans les meilleurs délais
- Les rappels des consignes de tri



Vallée Sud
Grand Paris



La marque de la
gestion forestière
responsable



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses



CITEO

Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio